

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

#### Une année 2020 remarquable pour Boralex

Hausse de 22 % des flux de trésorerie discrétionnaires, résultat net de 61 M\$, ajout de 415 MW à la puissance installée et croissance des projets en développement

#### Faits saillants

- Forte croissance des flux de trésorerie discrétionnaires et du BAIIA(A) combiné en 2020
  - Flux de trésorerie de 146 M\$ en 2020 et 67 M\$ au T4-2020, une hausse de 22 % pour l'exercice et une diminution de 2 % pour le quatrième trimestre comparativement aux périodes correspondantes en 2019
  - BAIIA(A) combiné de 513 M\$ en 2020 et 155 M\$ au T4-2020, une hausse de 4 % pour l'exercice et une baisse de 6% pour le quatrième trimestre comparativement aux périodes correspondantes en 2019
- Production totale combinée supérieure à la production de 2019 et à la production anticipée<sup>1</sup>
  - Pour l'exercice 2020 : augmentation de 5 % par rapport à 2019 et 4 % supérieure à la production anticipée
  - Pour le quatrième trimestre : augmentation de 5 % par rapport à 2019 et 7 % supérieure à la production anticipée
- Deux acquisitions d'envergure ajoutent 17 % (354 MW) à la puissance installée et 13 % (66 M\$) au BAIIA(A) combiné annualisé
  - Clôture de l'acquisition de la participation de 49 % de la CDPQ dans 3 parcs éoliens québécois au début décembre 2020
  - Clôture de l'acquisition de participations dans sept parcs solaires aux États-Unis au début février 2021
- Progression du portefeuille de projets et du Chemin de croissance en Amérique du Nord et en Europe
  - Mise en service de trois projets éoliens en France ajoutant 45 MW au cours du quatrième trimestre 2020
  - Ajout de 139 MW au portefeuille de projets solaires au cours du quatrième trimestre 2020, 80 MW aux États-Unis et 59 MW en France
  - Avancement du projet éolien Apuiat de 200 MW (100 MW attribuable à Boralex) au Québec et des projets solaires totalisant 200 MW aux États-Unis à la phase sécurisée du Chemin de croissance à la suite de signatures de contrats au début 2021
- Prise de fonction de Patrick Decostre au poste de Président et chef de la direction à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020 et départ à la retraite de Patrick Lemaire
- Publication d'un premier <u>rapport de responsabilité sociétale (RSE)</u> distinct du <u>rapport annuel 2020</u>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

**Montréal**, le 25 février 2021 - Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) enregistre des produits de la vente d'énergie de 619 M\$ (738 M\$²), une augmentation de 10 % (7 %) sur l'exercice 2019 et un BAIIA(A) de 434 M\$ (513 M\$), une hausse de 8 % (4 %) sur 2019. Pour le quatrième trimestre de 2020, Boralex enregistre des produits de la vente d'énergie de 193 M\$ (225 M\$), une hausse de 8 % (6 %) sur le quatrième trimestre de 2019. Le BAIIA(A) s'est établi à 137 M\$ (155 M\$) pour le quatrième trimestre de 2020, un niveau comparable au BAIIA(A) de 2019 en excluant un gain sur la vente d'un terrain en Écosse et autres éléments inhabituels enregistrés au quatrième trimestre de 2019.

« Je suis très fier du travail acharné de nos employés au cours de l'exercice hors du commun qu'a été 2020. La croissance de 22 % de nos flux de trésorerie discrétionnaires, l'annonce de deux acquisitions d'envergure et l'ajout de nombreux projets à notre chemin de croissance sont parfaitement alignés avec notre plan stratégique et nos objectifs financiers 2023 », a fait valoir le président et chef de la direction de Boralex, Patrick Decostre.

Le volet responsabilité sociétale (RSE) et les critères ESG ont d'ailleurs été ajoutés au plan stratégique de la Société dès le troisième trimestre de l'exercice 2020. Un rapport détaillé a été produit et est disponible à compter d'aujourd'hui sur le site internet de Boralex.

Concernant les perspectives de la Société, M. Decostre a ajouté : « Nous demeurons très actifs présentement dans le développement et la recherche d'opportunités de croissance dans nos marchés cibles, particulièrement en Amérique du Nord. Nous voyons également des signes encourageants de reprise du développement de la filière éolienne au Québec à la suite, entre autres, de la signature d'un contrat de vente d'électricité de 30 ans pour le projet Apuiat, d'une puissance installée de 200 MW qui sera réalisé en collaboration avec les communautés innues du Québec. Le plan d'approvisionnement d'Hydro-Québec paru en octobre 2020 qui prévoit dans la prochaine année d'entamer des démarches pour fournir de nouveaux approvisionnements ainsi que le Plan pour une économie verte du Gouvernement du Québec, publié quelques semaines plus tard, sont des éléments favorables pour le développement du marché éolien québécois ».

« Au cours des deux prochains trimestres, nous allons travailler à la mise à jour de notre plan stratégique afin de tenir compte des opportunités accrues provenant de l'accélération de la transition énergétique à la suite de la publication des plans de relance des divers gouvernements à travers le monde. Cette révision sera accompagnée de la mise à jour de nos objectifs financiers 2023 compte tenu de la forte progression de nos résultats au cours des deux dernières années » a affirmé M. Decostre.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné, comparativement à ceux obtenus selon IFRS. Voir « Combiné - Mesure non conforme aux IFRS » ciaprès. « L'exercice 2020 marque également le point de départ d'un important chantier qui mettra en relief nos pratiques d'affaires en responsabilité sociétale (RSE) et notre démarche afin d'améliorer ces pratiques ».

#### Faits saillants du 4e trimestre

### Pour les périodes de trois mois closes le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	IFRS				Combiné <sup>(1)</sup>			
	2020	2019	Variation		2020	2019	Variation	
			\$	%			\$	%
Production d'électricité (GWh)(2)	1 468	1 364	104	8	1 763	1 677	86	5
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	193	179	14	8	225	212	13	6
BAIIA(A) <sup>(1)</sup>	137	143	(6)	(4)	155	165	(10)	(6)
Résultat net	30	(23)	53	>100	36	(15)	51	>100
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	25	(26)	51	>100	31	(18)	49	>100
Par action (de base et dilué)	0,24 \$	(0,28 \$)	0,52\$	>100	0,30 \$	(0,19 \$)	0,49 \$	>100
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	59	58	1	3	81	52	29	51
Marge brute d'autofinancement <sup>(1)</sup>	101	119	(18)	(16)	118	116	2	2

	Périodes de trois mois closes les				Périodes de douze derniers mois closes les				
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	31décembre	31 décembre	Variation		31 décembre	31 décembre	Varia	ation	
	2020	2019	\$	%	2020	2019	\$	%	
Flux de trésorerie discrétionnaires <sup>(1)</sup> - IFRS	67	68	(1)	(2)	146	120	26	22	

<sup>0</sup> Se référer à la rubrique Mesures non conformes aux IFRS du rapport annuel 2020 disponible sur les sites web de Boralex (boralex.com) et de SEDAR (sedar.com).

Au 4e trimestre 2020, Boralex a produit 1 468 GWh (1 763 GWh) d'électricité, ce qui représente une augmentation de 8 % (5 %) comparativement aux 1 364 GWh (1 677 GWh) du trimestre correspondant de 2019. La hausse est attribuable à des conditions plus favorables pour les secteurs éolien et hydroélectrique au Canada ainsi qu'à l'acquisition de la participation détenue par la CDPQ dans 3 parcs éoliens au Québec. La production du secteur éolien au Canada a été 34 % (16 %) plus élevée qu'au 4e trimestre de 2019 et 27 % (14 %) plus élevée que la production anticipée. La production éolienne en France a été comparable à la production du quatrième trimestre 2019, mais 6 % plus élevée que la production anticipée.

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2020, les produits générés par la vente d'énergie s'élèvent à 193 M\$ (225 M\$), en hausse de 14 M\$ (13 M\$) ou 8 % (6 %) comparativement aux résultats du trimestre correspondant de 2019. Cette augmentation est attribuable à la hausse de la production des activités canadiennes tel que mentionné précédemment.

Pour le 4e trimestre 2020, la Société enregistre un BAIIA(A) consolidé de 137 M\$ (155 M\$), en baisse de 6 M\$ (10 M\$) ou 4 % (6 %) par rapport au trimestre correspondant de 2019. Cette baisse est attribuable à un gain enregistré en 2019 suite à la vente d'un terrain en Écosse, l'augmentation de frais de maintenance due à une production largement supérieure à la production anticipée au cours des derniers trimestres et une augmentation de la rémunération liée à la hausse du cours boursier.

Au global, pour la période de trois mois close le 31 décembre 2020, Boralex a enregistré un résultat net de 30 M\$

Le volume de production du parc éolien NRWF pour lequel Boralex a reçu une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par l'IESO, a été inclus dans la production d'électricité puisque la direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Ce changement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération.

(36 M\$), contre une perte nette de 23 M\$ (15 M\$) pour la période correspondante de 2019. Comme détaillé dans le tableau ci-dessus, il en résulte un résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex de 25 M\$ (31 M\$) ou 0,24 \$ (0,30 \$) par action (de base et dilué), comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de Boralex de 26 M\$ (18 M\$) ou 0,28 \$ (0,19 \$) par action (dilué) pour la période correspondante de 2019.

#### Faits saillants de l'exercice 2020

	IFRS				Combiné <sup>(1)</sup>				
(en millions de dollars canadiens, sauf indication	2020	2019 Variation		riation	2020	2019	Variation		
contraire)			\$	%			\$	%	
Production d'électricité (GWh)(2)	4 727	4 371	356	8	5 834	5 544	290	5	
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération BAIIA(A) <sup>(1)</sup>	619 434	564 402	55 32	10 8	738 513	687 492	51 21	7 4	
Résultat net	61	(43)	104	>100	56	(43)	99	>100	
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	55	(39)	94	>100	50	(39)	89	>100	
Par action (de base et dilué)	0,55\$	(0,43 \$)	0,98\$	>100	0,51 \$	(0,43 \$)	0,94\$	>100	
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	362	294	68	24	399	303	96	31	
Marge brute d'autofinancement <sup>(1)</sup>	338	310	28	9	378	327	51	16	
	Au 31 déc.	Au 31 déc.	Variation		Variation Au 31 déc.		Variation		
			\$	%			\$	%	
Total de l'actif	5 314	4 557	757	17	5 753	5 246	507	10	
Emprunts <sup>(3)</sup>	3 516	3 067	449	15	3 870	3 660	210	6	
Projets <sup>(4)</sup>	3 028	2 462	566	23	3 382	3 055	327	11	
Corporatifs	488	605	(117)	(19)	488	605	(117)	(19)	

<sup>(</sup>I) Se référer à la rubrique Mesures non conformes aux IFRS.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, Boralex a produit 4 727 GWh (5 834 GWh) d'électricité, ce qui représente une hausse de 8 % (5 %) comparativement aux 4 371 GWh (5 544 GWh) de l'exercice 2019. L'augmentation a été particulièrement prononcée au niveau du secteur éolien qui a enregistré une production de 10 % (6 %) supérieure à l'exercice 2019 et de 8 % (7 %) supérieure à la production anticipée.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les produits générés par la vente d'énergie s'élèvent à 619 M\$ (738 M\$), en hausse de 55 M\$ (51 M\$) ou 10 % (7 %) comparativement aux résultats de la période correspondante de 2019. Cette augmentation est à la fois attribuable à l'expansion de la base opérationnelle de la Société y compris la reprise de la production à la centrale hydroélectrique de Buckingham, au Québec et à la production accrue des parcs éoliens compte tenu des conditions de vent plus favorables par rapport à l'an dernier.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 la Société enregistre un BAIIA(A) consolidé de 434 M\$ (513 M\$), en hausse de 32 M\$ (21 M\$) ou 8 % (4 %) par rapport à l'an dernier. Cette augmentation est attribuable aux mêmes éléments que ceux mentionnés précédemment relatifs à la hausse des produits de la vente d'énergie.

Le volume de production du parc éolien NRWF pour lequel Boralex a reçu une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par l'IESO, a été inclus dans la production d'électricité puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Ce changement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération.

<sup>[3]</sup> Inclut la part à moins d'un an des emprunts et les frais de transactions, net de l'amortissement cumulé.

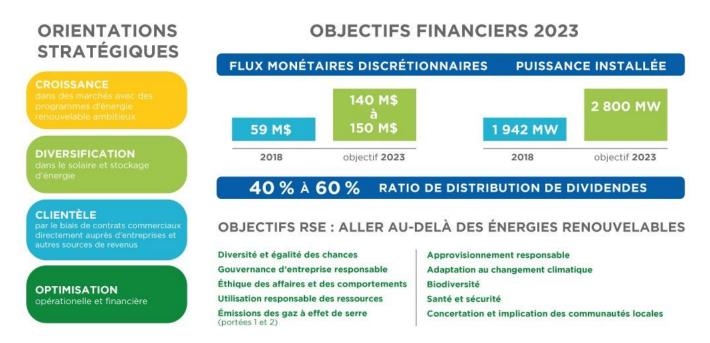
<sup>(4)</sup> Les emprunts projets sont normalement amortis sur la durée des contrats d'énergie des sites afférents et sont sans recours à Boralex.

Au global, pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, Boralex a enregistré un résultat net de 61 M\$ (56 M\$), contre une perte nette de 43 M\$ (43 M\$) pour l'exercice 2019. Comme détaillé dans le tableau ci-dessus, le résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex a été de 55 M\$ (50 M\$) ou 0,55 \$ (0,51 \$) par action (de base et dilué), comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de Boralex de 39 M\$ (39 M\$) ou 0,43 \$ (0,43 \$) par action (de base et dilué) pour l'exercice 2019. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du BAIIA(A) enregistrée au cours de l'exercice tel que décrit ci-dessus, à la diminution de la dépréciation, à la réduction des frais d'amortissement résultant de la modification des durées de vie de certaines composantes de parcs éoliens, ainsi qu'aux économies de frais d'intérêts liées aux récents refinancements.

### **Perspectives**

En 2019, la Direction de Boralex a dévoilé le plan stratégique qui guidera ses actions en vue d'atteindre ses objectifs financiers pour 2023. Ce plan s'inscrit en continuité des actions entreprises jusqu'à maintenant dans des secteurs à fort potentiel de croissance et pour lesquels la Société a développé une solide expertise. Il comprend également des initiatives supplémentaires dans une perspective de diversification et d'optimisation des activités et des sources de revenus.

Le plan s'articule autour de quatre orientations principales et de trois objectifs financiers. Il découle d'une analyse rigoureuse du marché et des tendances dans le secteur des énergies renouvelables. Il s'inscrit également dans l'optique où une profonde et rapide transformation de l'industrie est en cours, en raison notamment des nombreuses innovations technologiques.



Pour réussir la mise en œuvre de son plan stratégique et atteindre ses objectifs financiers, la Société s'appuie sur sa solide expertise en matière de développement de projets de petite et moyenne taille, ce qui constitue un avantage clé pour tirer parti des occasions qui se présentent dans des marchés de plus en plus concurrentiels, notamment celui de l'énergie solaire.

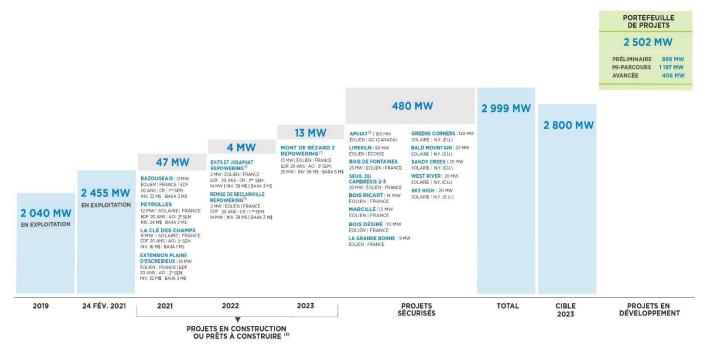
Boralex déploie son plan stratégique en s'appuyant sur le potentiel de croissance offert par les marchés où elle exerce ses activités.

En Europe, le marché éolien français comporte un potentiel de croissance de 1,85 GW par année d'ici 2028 alors que le secteur solaire au sol compte également un fort potentiel de croissance avec une cible étatique de puissance additionnelle de 2 GW par année d'ici 2028 selon la Programmation pluriannuelle de l'énergie, publiée le 23 avril dernier.

Du côté de l'Amérique du Nord, l'État de New York aux États-Unis a une cible d'augmentation de 1,7 GW en 2019 à 6 GW en 2023 pour le développement de l'industrie solaire selon le Green New Deal, soit plus de 1 GW par année en moyenne. Ce marché a été ciblé par Boralex pour son futur développement selon l'orientation diversification tel que mentionné dans le tableau ci-dessus. Un ordre "Issue Order" a été émis à l'automne dernier indiquant que le volume d'énergie renouvelable devrait être de 40 % plus élevé que le volume actuellement prévu dans les demandes de soumission de projets de 2021 à 2026 afin d'atteindre les cibles de 2030 de l'État de New York. Un nouveau volet d'appels d'offres (Tier 4) a également été introduit afin d'encourager les exportations d'énergie renouvelable vers l'État de New York. Ceci devrait favoriser le développement de projets éoliens de Boralex au Québec.

En janvier, Boralex a clôturé l'acquisition d'une participation majoritaire dans un portefeuille de sept parcs solaires aux États-Unis d'une puissance installée de 209 MW. La grande majorité de ces parcs sont situés dans l'État de la Californie, un marché à fort potentiel de développement dans lequel la puissance installée dans la production d'énergie solaire devrait tripler au cours des 16 prochaines années selon les plus récentes études de la firme Wood Mackenzie et pour lequel une demande de stockage de 10 GW est prévue au cours des 10 prochaines années selon la California Public Utilities Commission.

La Société dispose d'un portefeuille de projets à divers stades de développement, selon des critères clairement identifiés pour un total de 2 502 MW ainsi qu'un Chemin de croissance de 544 MW tel qu'illustré ci-dessous.



- (2) Le projet représente une puissance totale de 200 MW. La Société évalue présentement si le projet sera consolidé à ses états financiers.
- (3) L'investissement total et le BAIIA annuel estimé pour les projets situés en France ont été convertis en dollars canadiens au taux de clôture au 31 décembre 2020.

Afin que la mise en œuvre du plan stratégique se traduise par une croissance disciplinée, tout en créant de la valeur pour les actionnaires, la direction de Boralex suit l'évolution des trois critères retenus comme objectifs financiers.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, les flux de trésorerie discrétionnaires ont atteint 146 M\$, un niveau en ligne avec l'objectif de 140 à 150 M\$ établi selon les objectifs financiers 2023 de la Société.

Le dividende versé aux actionnaires au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, équivalait à un ratio de distribution de 45 %, en ligne avec le ratio de distribution cible de 40 % à 60 % établi selon les objectifs financiers 2023.

Enfin, au 24 février 2021, la puissance installée de Boralex s'élevait à 2 455 MW. En ajoutant les projets en construction ou prêts à construire et les projets sécurisés du Chemin de croissance de la Société, la puissance installée augmente à 2 999 MW, un niveau supérieur à l'objectif 2023 de 2 800 MW. Certains projets sécurisés pourraient toutefois être mis en service après 2023.

#### Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration de la Société a autorisé et déclaré un dividende trimestriel de 0,1650 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 15 mars 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 26 février 2021. Boralex désigne ce dividende comme étant un « dividende déterminé » en vertu du paragraphe 89 (14) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toutes les dispositions législatives provinciales applicables aux dividendes déterminés.

### À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis 30 ans. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez <u>www.boralex.com</u> ou <u>www.sedar.com</u>. Suivez-nous sur <u>Facebook</u>, <u>LinkedIn</u> et <u>Twitter</u>.

# Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, au plan stratégique, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, aux objectifs financiers et aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le *Chemin de croissance* de la Société constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières.

<sup>(1)</sup> Le projet de Evits et Josaphat *repowering* représente une puissance totale de 14 MW, soit un ajout de 2 MW, celui de Remise de Reclainville *repowering* représente une puissance totale de 14 MW, soit un ajout de 2 MW et le projet Mont de Bézard 2 *repowering* représente une puissance totale de 25 MW, soit un ajout de 13 MW.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence et la disponibilité du financement et de partenaires. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars.

#### Combiné - Mesure non conforme aux IFRS

Le Combiné (« Combiné ») présenté ci-dessus ainsi que dans le rapport de gestion de la Société résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») établie selon les normes IFRS et de celle portant sur la quote-part des Participations. Les Participations représentent des investissements significatifs de Boralex, et bien que les normes IFRS ne permettent pas de consolider leur information financière au sein de celle de Boralex, la Direction considère que le Combiné est une donnée utile pour évaluer la performance de la Société. Afin d'établir le Combiné, Boralex a d'abord préparé ses états financiers ainsi que ceux des Participations selon les normes IFRS. Ensuite, les postes Participations dans des Coentreprises et entreprises associées, Quote-Part des profits (pertes) des Coentreprises et entreprises associées et Distributions reçues des Coentreprises et entreprises associées sont remplacés par la part respective de Boralex (allant de 50,00 % à 59,96 %) dans tous les postes aux états financiers des Participations (c'est-à-dire les revenus, les dépenses, l'actif, le passif, etc.). Pour plus d'information, se référer à la note *Participations dans des Coentreprises et entreprises associées* des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

# Renseignements:

#### Médias

Isabelle Fontaine
Directrice, Affaires publiques et communications
Boralex inc.
819 345-0043
isabelle.fontaine@boralex.com

Source: Boralex inc.

#### **Relations avec les investisseurs**

Stéphane Milot Directeur, relations avec les investisseurs Boralex inc. 514 213-1045 stephane.milot@boralex.com